

1. Utilisation des données fournies

- Les participants auront accès, pour la durée du hackathon, à des ouvrages monographiques spécialisés en droit (notamment la *Collection de droit des cinq dernières années*, le *Traité de droit criminel – Tome III*) et le *Traité de droit de la famille, Tome 1 - La filiation*, mis à disposition sous forme de fichiers HTML.
- Ces ouvrages sont protégés par le droit d'auteur et demeurent la propriété exclusive de leurs ayants droit et du CAIJ.
- Toute utilisation des données en dehors du cadre du hackathon est strictement interdite.
- Les participants s'engagent à :
 - Ne pas copier, reproduire, distribuer, publier ou utiliser les ouvrages à d'autres fins que la conception d'un prototype dans le cadre du hackathon.
 - Supprimer toutes les copies des ouvrages et fichiers associés de leurs appareils et espaces de stockage à la fin du hackathon.
 - Ne pas intégrer tout ou partie des ouvrages dans un produit, service ou publication diffusé après l'événement, sauf autorisation écrite préalable du CAIJ.
- Le non-respect de ces engagements pourra entraîner une disqualification immédiate et, le cas échéant, des recours légaux.

2. Règles de participation

- Les projets doivent être réalisés principalement pendant la journée du hackathon.
- Les solutions doivent utiliser au moins une partie des données fournies et intégrer des composantes d'IA générative (LLMs).

- Les contenus offensants, discriminatoires ou contraires aux lois sont interdits.
- L'utilisation de logiciels open source est permise, mais les licences doivent être clairement

3. Propriété intellectuelle et utilisation des projets

- Chaque équipe et/ou participant demeure propriétaire du prototype et/ou de tout élément qu'il aura développés dans le cadre du Hackathon, excluant les données fournies, tel que précisé à l'article 1. Cependant, chaque équipe/participant accorde au CAIJ le droit non exclusif, sans limite de temps ou de territoire, d'utiliser, de quelque manière que ce soit, incluant le droit d'adapter, de développer, de modifier ou de publier, le prototype ou tout élément créé pendant sa participation au Hackathon.
- Les participants garantissent que leur travail est original et ne viole aucun droit de tiers.

4. Limitation de responsabilité

En participant, vous acceptez de libérer et d'indemniser le CAIJ, ses représentants et partenaires, de toute responsabilité liée à votre participation au hackathon, à l'utilisation des données fournies ou à l'acceptation d'un prix.

5. Données personnelles et communication

- Le CAIJ collectera et traitera vos informations personnelles pour la gestion de l'événement (inscriptions, composition des équipes, logistique, communication).
- Les participants consentent à l'utilisation de leur nom, image, enregistrement ou propos à des fins promotionnelles liées au hackathon.
- La présence de chaque membre est indispensable au bon déroulement de la journée. Il est permis de communiquer avec votre équipe si vous voulez vous présenter. Les courriels vous sont fournis de façon confidentielle, merci de ne pas l'utiliser à d'autres fins

6. Force majeure

Le CAIJ se réserve le droit de modifier, reporter ou annuler le hackathon sans préavis, en cas de circonstances exceptionnelles ou de force majeure (ex. : panne technique majeure, grève, pandémie, catastrophe naturelle).